

FINA O SICAV
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que votre assemblée générale a bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 258 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons examiné le bilan de la société FINACorp OBLIGATAIRE SICAV Société d'Investissement à Capital Variable arrêté au 31 décembre 2008 totalisant un actif net de 2 729 820 DT, l'état de résultat faisant ressortir un résultat distribuable de 100 889 DT et l'état de variation de l'actif net dégageant une valeur liquidative par action de 103,779 DT.

L'arrêté de ces états financiers relève de la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre société. Notre responsabilité couvre l'opinion que nous exprimons ci-après sur la base de nos travaux d'audit. Nous avons mis en oeuvre les procédures d'audit conformément aux normes de révision généralement admises afin d'apprécier la validité des évaluations et jugements traduits dans les états financiers se basant sur les contrôles par sondages et la vérification des documents comptables que nous avons considérés nécessaires eu égard aux règles de diligences normales ainsi que la vérification des informations spécifiques conformément à la loi n°2001-83 du 24/07/2001.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis dans ce cadre fournissent un fondement raisonnable à notre opinion, telle qu'exprimé ci-après.

Notre examen des états financiers nous a permis de relever le dépassement des seuils suivants :

1. Seuil de 10 % de l'actif net prévu par l'article 29 paragraphe 2 de la loi 2001-83 et relatif à la détention des titres émis ou garantis par un même émetteur.

En effet, la « FINA O SICAV » détient au 31/12/2008 des obligations souscrites dans les emprunts obligataires suivants :

➤ AB 2008	à raison de 11,37%
➤ ATL 2008/1	à raison de 11,33%
➤ BH 2008	à raison de 15,15%
➤ HL 2008/1	à raison de 11,38%
➤ TLS 2008/1	à raison de 11,28%

2. Seuil maximum de 80% pour l'emploi de l'actif net dans des valeurs mobilières, tel que prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25/09/2001. En effet, l'actif net de la « FINA O SICAV » est employé au 31/12/2008 à raison de 98,28 % dans des valeurs mobilières, ce qui est en contradiction avec le seuil maximum de 80%.

Les états financiers de la société FINACorp OBLIGATAIRES SICAV (bilan, état de résultat, état de variation de l'actif net et notes aux états financiers) ont été élaborés et présentés conformément aux normes comptables relatives aux O.P.C.V.M applicables à partir du 01 janvier 1999 telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Compte tenu des diligences accomplies selon les recommandations de la profession et compte tenu de ce qui est décrit au paragraphe précédent, nous certifions que les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et qu'ils présentent correctement la situation financière de la Société FINACorp OBLIGATAIRES SICAV au 31 décembre 2008 ainsi que le résultat de ses opérations à cette date.

Nous avons examiné le rapport du conseil d'administration destiné aux actionnaires. Les informations d'ordre comptable qui y figurent sont conformes à celles présentées dans les états financiers.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200
NOUVEAU DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

L'article sus mentionné vise les conventions conclues par le président, le directeur général, les directeurs généraux adjoints ou les membres du conseil d'administration avec la société ou qui l'engagent à l'égard des tiers. Ces conventions concernent les opérations suivantes :

- La cession des fonds de commerce ou l'un de leurs éléments ;
- Les emprunts importants conclus au profit de la société et dont les statuts fixent le plafond ;
- La location gérance des fonds de commerce.

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas reçu d'avis qu'une convention rentrant dans le cadre de l'article sus mentionné a été soumise à l'autorisation du conseil d'administration et devant selon le même article être approuvée par l'assemblée générale ordinaire délibérant sur la base d'un rapport que nous devons vous soumettre.

Par ailleurs, il convient de vous informer que FINACorp OBLIGATAIRES SICAV a conclu avec FINACORP une convention de gestion et avec l'ATB une convention de dépositaire et une convention de distributeur.

En vertu de ces conventions, une rémunération de 0,5 % HT l'an, calculée sur la base de l'actif net, est attribuée au gestionnaire, une autre rémunération est attribuée au dépositaire de 3 000DT HT l'an la première année, et 5 000DT HT pour la deuxième année, ainsi qu'une rémunération attribuée au distributeur d'un taux égal à 0,25% sur le volume net quotidien des transactions au prorata temporis.

Par ailleurs, les honoraires de chacun des dépositaire et gestionnaire, au 31/12/2008, s'élèvent à 19 084 DT.

Votre conseil, ne nous a informé d'aucune autre opération susceptible d'entrer dans le cadre de cet article, il n'en existe pas à notre connaissance.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

BILAN
arrêté au 31/12/ 2008

ACTIF	NOTE	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES		2 682 870	0
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	0	0
b- Obligations et valeurs assimilées	3-1	2 173 098	0
c- Autres valeurs		0	0
d- Emprunt d'Etat		509 771	0
AC2- Placements monétaires et disponibilités		60 622	0
a- Placements monétaires			
b- Disponibilités	3-10	60 622	0
TOTAL ACTIF		2 743 492	0
PASSIF		13 671	0
PA1- Opérateurs créditeurs	3-6	7 860	0
PA2- Autres créditeurs divers	3-7	5 811	0
TOTAL PASSIF		13 671	0
ACTIF NET			
CP1- Capital	3-4	2 628 932	0
CP2- Sommes distribuables	3-5	100 889	0
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0
b- Sommes distribuables de l'exercice		104 229	0
c- Régul.Résultat ditribuable de l'exercice		-3 341	0
ACTIF NET		2 729 820	0
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 743 492	0

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31/12/ 2008

	NOTE	Du 01/01/08 Au 31/12/2008	Du 01/01/07Au 31/12/2008
PR 1- Revenus de portefeuille-titres			
a- Dividendes	3-2	9 120	0
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	3-2	80 987	0
c- Revenus des autres valeurs	3-2	0	0
d- Revenus des emprunts d'état et valeurs	3-2	23 893	0
PR 2- Revenus des placements monétaires	3-3	17 018	0
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		131 018	0
CH 1- Charges de gestion des placements	3-8	19 084	0
REVENU NET DES PLACEMENTS		111 933	0
PR 3- Autres produits			
CH 2- Autres charges	3-9	7 704	0
RESULTAT D EXPLOITATION		104 229	0
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation		-3 341	0
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		100 889	0
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3 341	0
- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		0	0
- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-2 248	0
- Frais de négociation			
RESULTAT NET DE LA PERIODE		101 982	0

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 31/12/ 2008

	<i>Du 01/01/08 Au 31/12/2008</i>	<i>Du 01/01/07 Au 31/12/2008</i>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	101 982	0
a- Résultat d'exploitation	104 229	0
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	0	0
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-2 248	0
d- Frais de négociation de titres	0	0
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	0
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	2 627 839	0
a- Souscriptions	14 115 223	0
- Capital	13 906 300	0
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-9 223	0
- Régularisation des sommes distribuables	218 146	0
- Droits d'entrée		
b- Rachats	11 487 384	0
- Capital	11 275 900	0
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-10 002	0
- Régularisation des sommes distribuables	221 487	0
- Droit de sortie		
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 729 820	0
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début de période	0	0
b- en fin de période	2 729 820	0
AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS (ou de part)</u>		
a- en début de période	0	0
b- en fin de période	26,304	0,000
VALEUR LIQUIDATIVE	103,779	0,000
AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	3,850	0,000

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

Arrêtées au 31/12/2008

(Unité en Dinar tunisien)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 2 682 870 DT, et se détaille ainsi :

Libellé

31/12/2008

Coût d'acquisition	2 596 900
- Obligations et valeurs assimilées	2 100 000
- Emprunts d'Etat (BTA)	496 900
Plus ou moins values potentielles	
Intérêts courus	85 970
- sur Obligations et valeurs assimilées	73 098
- sur BTA	12 872
Total	2 682 870

L'état détaillé du portefeuille se présente comme suit :

Code Titre	Emetteur	Durée	Date d'acquisition	Qté	Prix de Revient	Valeur faciale	Valeur Boursière
Obligations					2 100 000,00		2 173 098,488
CIL 2007/2	CIL	5	22/02/2008	1500	150 000,000	150 000,000	156 691,80
UNIFACTOR 2008	ATB	5	14/03/2008	2000	200 000,000	200 000,000	208 348,49
UNIFACTOR 2008	ATB	5	14/03/2008	1500	150 000,000	150 000,000	156 261,37
TLS 2008/1	TL	5	30/06/2008	3000	300 000,000	300 000,000	307 906,85
HL 2008/1	HANNIBAL LEASE	5	12/05/2008	3000	300 000,000	300 000,000	310 616,55
AB 2008	AMEN	20	21/05/2008	3000	300 000,000	300 000,000	310 356,17
ATL 2008/1	ATL	5	30/05/2008	3000	300 000,000	300 000,000	309 231,78
BH 2008	ETAT	15	23/05/2008	4000	400 000,000	400 000,000	413 685,48
Emprunt s d'Etat					496,900.000		509 771,233
BTA 6.75% JUIL2017	ETAT	10 ans	11/07/2008	500	496,900.000	500 000,000	509771,233
TOTAL					2 596 900,000		2 682 869,721

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus de portefeuille titres s'élèvent au 31/12/2008 à 114 000 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2008
- Dividendes	9 120
- Revenus des Obligations	80 987
- Revenus des emprunts d'Etat	23 893
Total	114 000

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/08 à 17 018 DT, et représente le montant des revenus des bons de Trésor :

Libellé	31/12/2008
- Revenus des Bons de Trésor	14 147
- Intérêts/compte de dépôts	2 871
Total	17 018

3-4 Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 1 DT et correspond à une retenue à la source sur BTA.

3-5 Note sur le capital**Capital au 31/12/2007**

- Montant	0
- Nombre de titres	0
- Nombre d'actionnaires	0

Souscriptions réalisées

- Montant	13 906 300
- Nombre de titres émis	139 063
- Nombre d'actionnaires nouveaux	0

Rachats effectués

- Montant	11 275 900
- Nombre de titres rachetés	112 759
- Nombre d'actionnaires sortants	

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles	4 859
- Plus values réalisées sur cession de titres OPCVM	-2 989
- Variation des régul. des sommes non distribuables	1 141

Capital au 31/12/2008

- Montant	2 628 932
- Nombre de titres	26 304
- Nombre d'actionnaires	10

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/08 à 100 889 Dinars et correspond au résultat distribuable de la période. Il se présente comme suit :

Libellé	Résultats distribuables	Régularisations	Sommes distribuables
Au 31 Décembre 2007	0	0	0
Au 31 Décembre 2008	104 229	-3 340	100 889
Total	104 229	- 3 340	100 889

3- 7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 7 860 DT, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2008
Gestionnaire	4 388
Dépositaire	3 472
Total	7 860

3- 8 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/08 à 5 811 DT, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2008
- CMF	240
- C.A.C	4904
- Retenue à la source à payer	667
Total	5 811

3- 9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 19 084 DT, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2008
- Rémunération du gestionnaire	15 612
- Rémunération du dépositaire	3 472
Total	19 084

3- 10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 7 704 DT, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2008
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	4 904
- Redevance CMF	2 646
- Charges diverses	154
Total	7 704

3- 11 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 60 622 DT et correspond aux avoirs en banque à cette date.

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de FINA O SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celui-ci se charge de l'exécution des ordres de bourse de FINA O SICAV et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

Les honoraires de « FINACorp » au 31/12/2008 s'élèvent à 15 612 DT.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINAOSICAV, elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société FINAOSICAV. Et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, le dépositaire perçoit une rémunération de 3 000DT HT, l'an pour la première année et 5 000DT HT pour la deuxième année.

Les honoraires de l'« ATB » au 31/12/2008 s'élèvent à 3 472 DT.

4- 3 Rémunération du distributeur

La FINACorp rétrocédera en faveur de l'ATB une commission de placement en contre partie du service de distributeur calculée sur la base d'un taux égal à 0,25% sur le volume net quotidien des transactions au prorata temporis.

4- 4 Prise en charge de FINACorp des charges hors exploitation

La FINACorp, prend en charge les charges de gestion suivantes en lieu et place de la FINA.O.SICAV, tels que :

- La charge de la TCL
- Les dépenses publicitaire et de publication
- Paiement des jetons de présence s'il y a lieu